

# REGLEMENT

## Des cours de danse par le professeur Cathy AVENEL

- La Durée des cours est fixée à 55 minutes
- La carte de cours n'est ni remboursable ni échangeable
- Vos cours ne sont pas remboursables mais par contre reportables sur une autre discipline (validité 1 an)
- Fournir 1 photo d'identité pour les nouveaux adhérents
- Les jours et horaires de vos cours ne sont pas modulables (sauf accord avec le professeur)
- Le Professeur se réserve le droit d'annuler certains cours en cas d'effectif insuffisant et d'apporter toute modification sur le planning en cas de nécessité.
- Pour les cours de danse à deux, le changement de partenaires est obligatoire. il permet à tous de danser et de progresser en toute convivialité. Cette organisation permet également aux personnes seules de pouvoir danser quand le nombre d'hommes et de femmes est inégale.
- Le tarif annuel est calculé sur une base de 25 cours
- Il n'est pas autorisé de filmer pendant les cours (droit à l'image), sauf pendant les stages de danse à la fin du cours, uniquement avec l'accord du professeur.
- Il n'y a pas de cours pendant les vacances scolaires et jours fériés
- Pendant les vacances scolaires, l'association organisera des entraînements dansants dînatoires et des stages avec le professeur de danse.